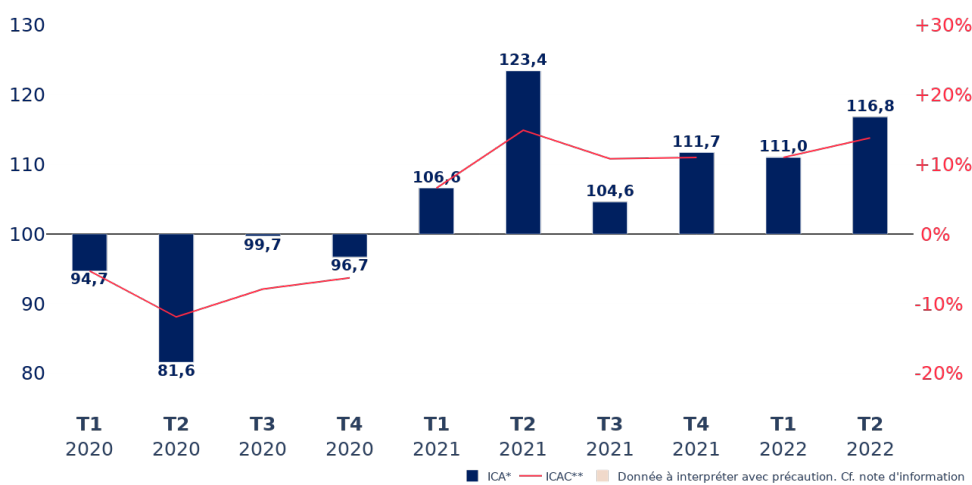


L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

• Au 2e trimestre 2022, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des TPE-PME des Pays de la Loire est de 116,8, soit une progression de 16,8% de leur chiffre d'affaires (CA) par rapport au 2e trimestre 2021, marqué par le 3e confinement et de nouvelles mesures de restriction. L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) montre que les entreprises de la région ont vu leur activité augmenter de 13,8% depuis le début d'année, comparativement à la même période de l'année précédente. Cette performance place la région au 8e rang du classement national avec un résultat inférieur de 0,6 point à la moyenne française.

• La comparaison avec les résultats du 1er semestre 2019*** permet de connaître l'évolution du CA des petites et moyennes structures de la région par rapport à un niveau d'activité d'avant-crise. Leur CA a progressé de 15,8% par rapport à la même période 3 ans plus tôt, ce qui équivaut à un taux de croissance annuel moyen de 4,8%, contre 4,2% au niveau national.

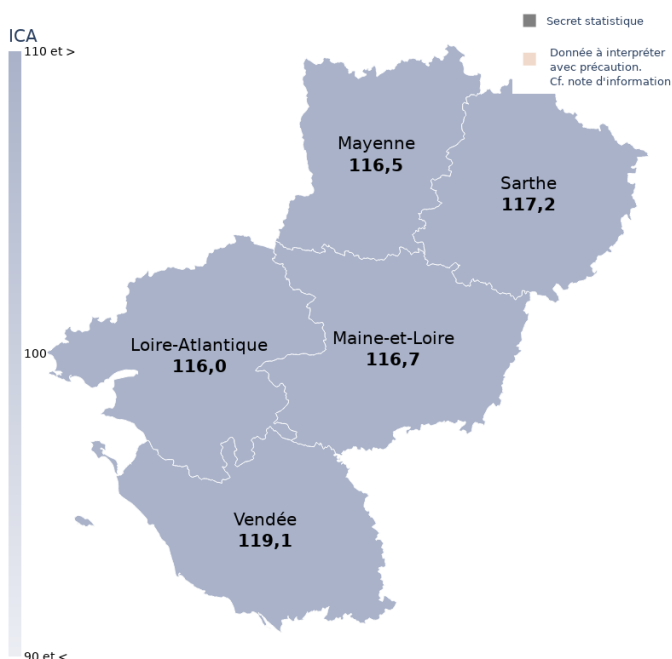
• Il convient toutefois de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement sur les trois dernières années. En effet, selon les estimations de l'INSEE, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 5,8% en juin 2022 sur les 12 derniers mois et d'environ 7,7% par rapport à juin 2019.



+13,8 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021

La Carte de la région



L'évolution de l'activité trimestrielle par département

- Les TPE-PME de tous les départements des Pays de la Loire ont affiché un CA en progression au 2e trimestre 2022. Ces hausses, en valeur, sont comprises entre +16% pour la Loire-Atlantique et +19,1% pour la Vendée.
- L'analyse des résultats par rapport au 2e trimestre 2019 permet d'avoir une vision plus précise des performances économiques. Les entreprises vendéennes affichent le plus fort taux de croissance annuel moyen sur les trois dernières années : +6,9%, en valeur, suivies de celles du Maine-et-Loire (+6,5%) et de Mayenne (+6,4%). Les structures de la Sarthe (+5,8%) et de Loire-Atlantique (+5,1%) se placent en bas du classement.

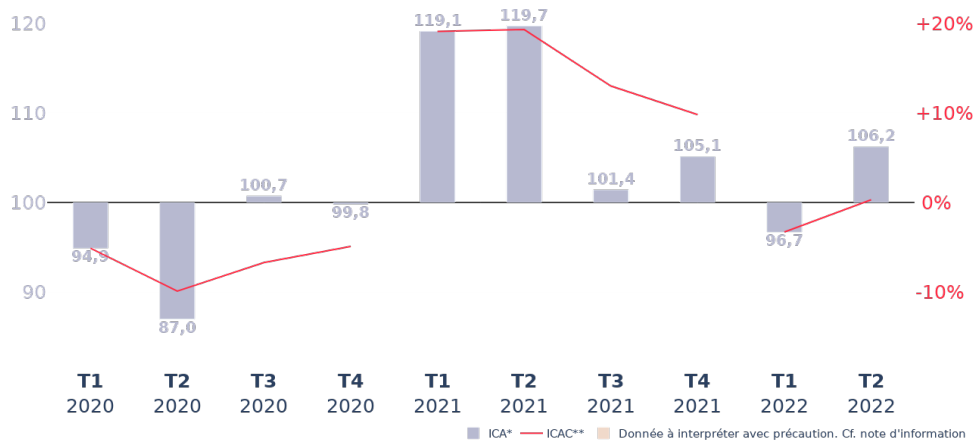
*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. **L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. ***Afin de pouvoir comparer les résultats à un niveau d'avant-crise, nous avons calculé en complément une évolution de l'ICA et l'ICAC entre la dernière période disponible et la même période en 2019, pour les entreprises également présentes en 2019 (l'échantillon peut donc être légèrement différent).

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR



Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (1071C)

Les boulangeries et boulangeries-pâtisseries de la région ont retrouvé le chemin de la croissance lors du 2e trimestre 2022 (+6,2%) après la baisse du précédent trimestre. En cumul depuis le début d'année, l'activité augmente très légèrement (+0,3%). Comparativement aux deux premiers trimestres 2019, les entreprises du secteur enregistrent une hausse de CA de 9,5%, soit un taux de croissance annuel moyen de 3,1% sur les trois dernières années.



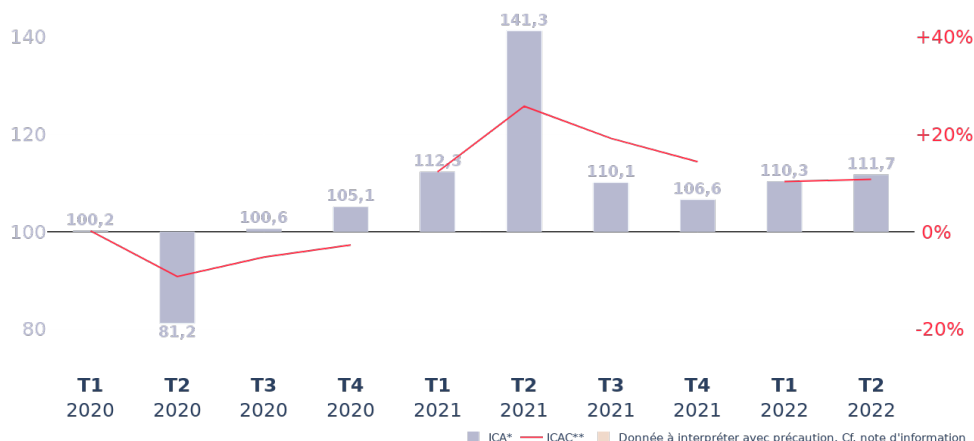
+0,3 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021



Construction

Les entreprises de la construction poursuivent sur leur lancée avec un huitième trimestre consécutif de croissance de leur CA : +11,7 % par rapport au 2e trimestre 2021 et +10,8 % en cumul depuis le début d'année. L'analyse par rapport au 1er semestre 2019 confirme cette excellente dynamique. L'activité a progressé de 25,3 % en valeur sur les trois dernières années, ce qui équivaut à un taux de croissance annuel moyen de 7,8 %.



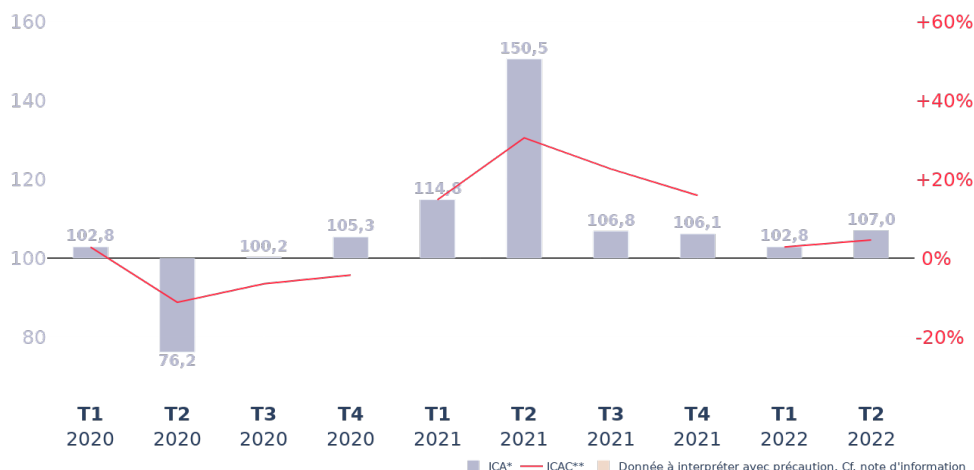
+10,8 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021



Travaux de menuiserie bois et PVC (4332A)

Pour le huitième trimestre consécutif, les TPE-PME des travaux de menuiserie bois et PVC voient leur activité croître (+7 % par rapport au 2e trimestre 2021). Depuis le début d'année, elles voient également leur CA augmenter de 4,6 %. Comparativement aux deux premiers trimestres 2019, avant-crise, leur CA progresse de 25,3 %, soit un taux de croissance annuel moyen de 7,8 %.



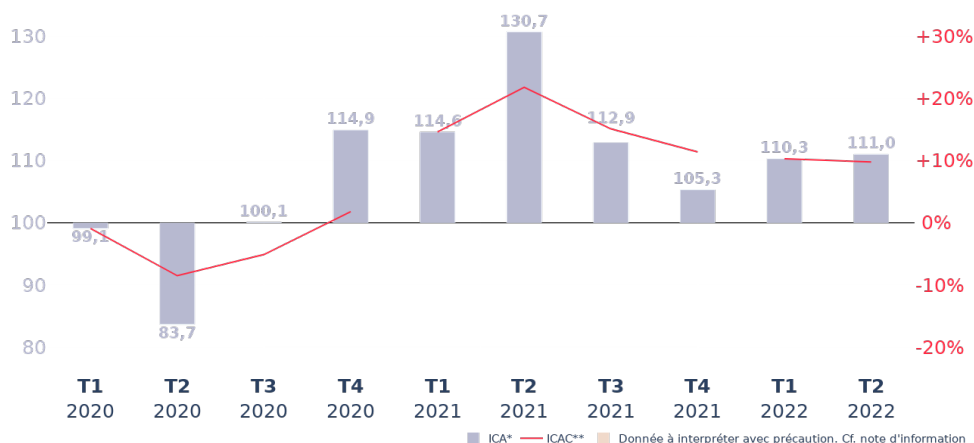
+4,6 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021



Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment (4399C)

Constat similaire pour les entreprises des travaux de maçonnerie qui affichent elles aussi un huitième consécutif de hausse d'activité (+11 %), malgré l'effet de base nettement défavorable. En cumul depuis le début d'année, leur CA augmente de 9,8 %. Comparativement au 1er semestre 2019, elles voient leur activité croître de 19,4 %, soit un taux de croissance annuel moyen de 6,1%.



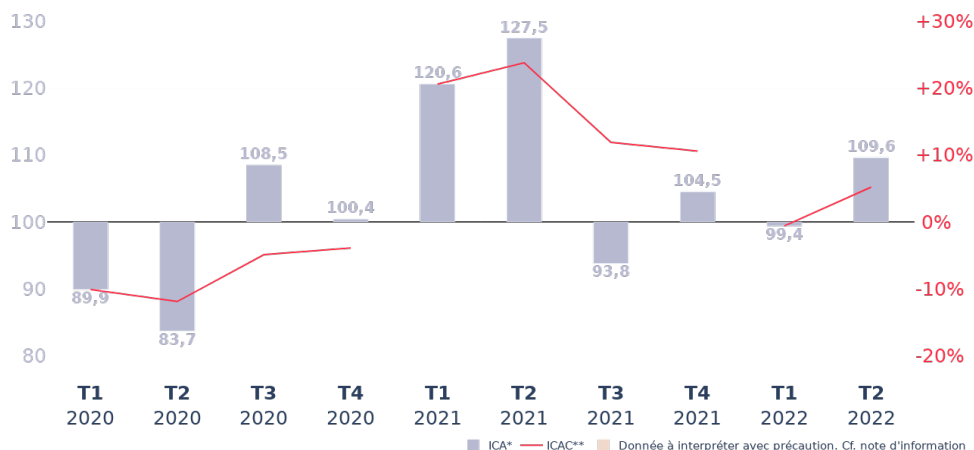
+9,8 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021



Entretien et réparation de véhicules automobiles légers (4520A)

Après la baisse du précédent trimestre, les TPE-PME de l'entretien et réparation de véhicules automobiles légers voient leur activité augmenter (+9,6 %) au 2e trimestre 2022 par rapport au 2e trimestre 2021. En cumulé depuis le début d'année, leur CA est également en hausse (+5,2 %). Comparativement au 1er semestre 2019, l'activité est supérieure de 11,1 %, soit un taux de croissance annuel moyen de 3,6 %.



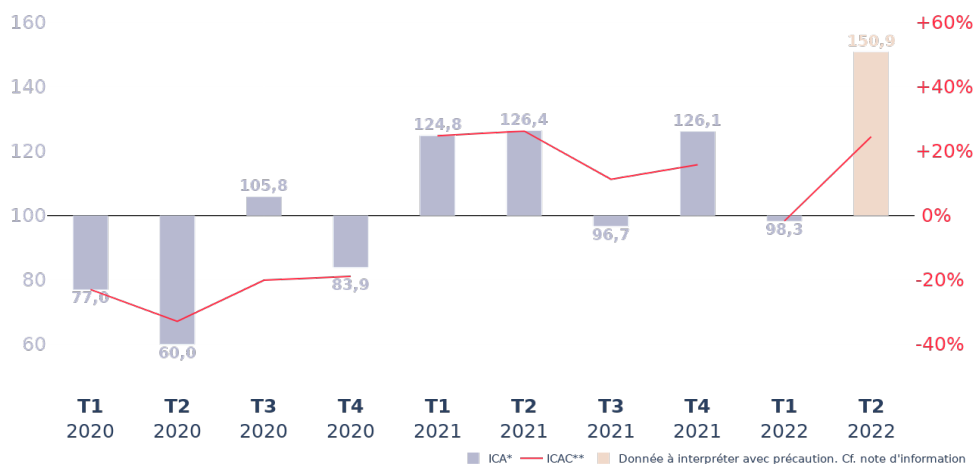
+5,2 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021



Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (4771Z)

L'activité des magasins de vêtements repart à la hausse lors du 2e trimestre 2022 (+50,9 %) après la diminution du début d'année. En cumulé depuis le début d'année, la croissance atteint 24,5 %. Comparativement au 1er semestre 2019, l'activité est également en progression : +5,9 % en valeur, soit un taux de croissance annuel moyen de 1,9 %.



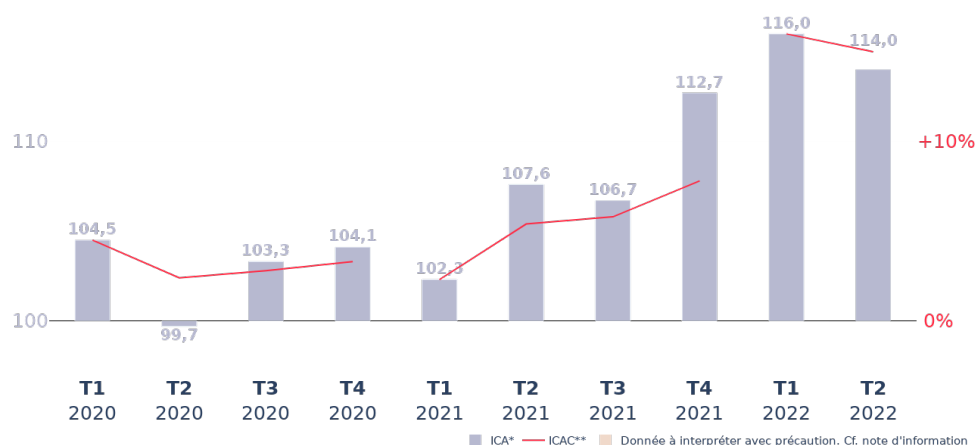
24,5 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021



Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (4773Z)

Les pharmacies continuent d'enregistrer de fortes augmentations d'activité : +14 % au 2^e trimestre 2022, soit une hausse cumulée de 15 % au 1^{er} semestre. Comparativement aux deux premiers trimestres 2019, elles affichent une progression de CA de 23,7 % en valeur, soit un taux de croissance annuel moyen de 7,3 %.



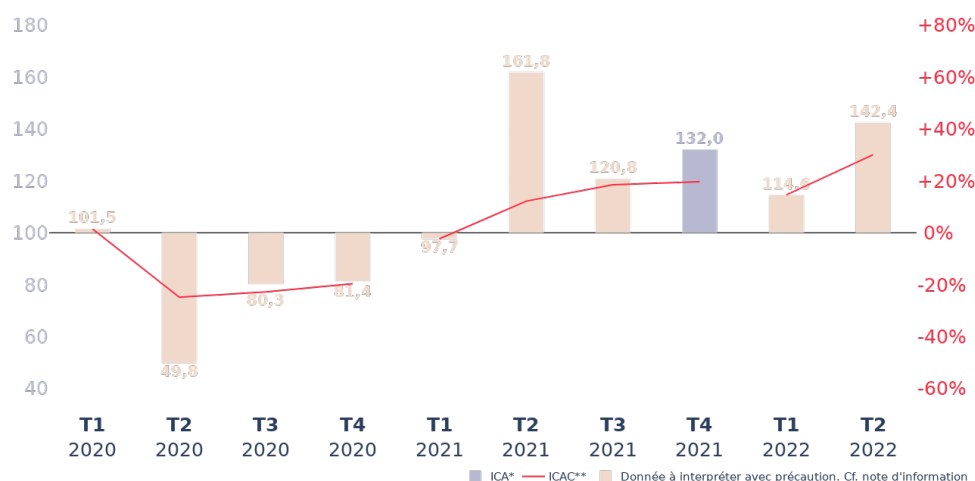
+15 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1^{er} au 2^e trimestre 2022 par rapport à la période du 1^{er} au 2^e trimestre 2021



Transports de voyageurs par taxis (4932Z)

Le CA des taxis a progressé lors du 2^e trimestre 2022 (+42,4 %), soit un cinquième trimestre consécutif de hausse. En cumulé depuis le début de l'année, l'augmentation de CA atteint 30,1 %. Comparativement au premier semestre 2019, ils affichent une hausse de 7,3 %, soit un taux de croissance annuel moyen de 2,4 %.



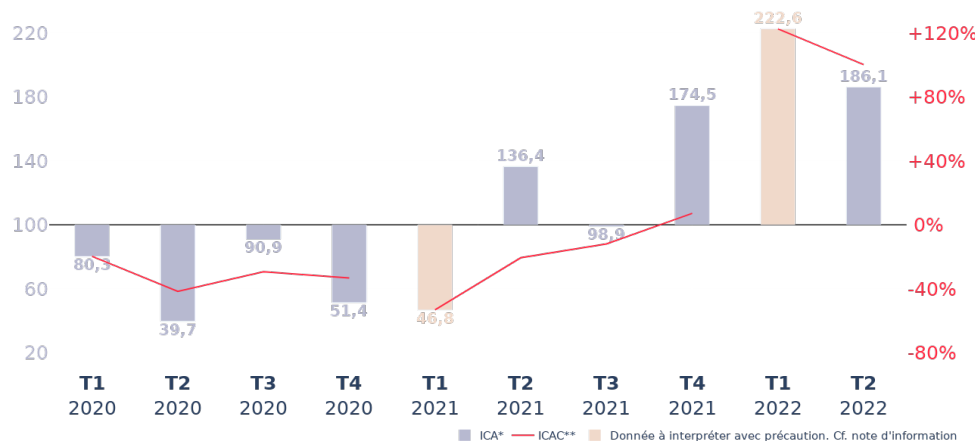
+30,1 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1^{er} au 2^e trimestre 2022 par rapport à la période du 1^{er} au 2^e trimestre 2021



Hébergement et restauration

Les TPE-PME de l'hébergement-restauration voient leur CA presque doubler (+86,1 %) au 2^e trimestre 2022 par rapport au 2^e trimestre 2021 (et sur le 1^{er} semestre également, +100,2 % par rapport au 1^{er} semestre 2021). Ce résultat doit cependant être mis en regard de l'effondrement de l'activité au 2^e trimestre 2020 et des mesures de restriction de nouveau en vigueur lors du 2^e trimestre 2021. Comparativement à un niveau d'avant-crise, l'activité est en légère diminution : -2,3 % en valeur par rapport au 1^{er} semestre 2019, soit une baisse annuelle moyenne de 0,8 %.



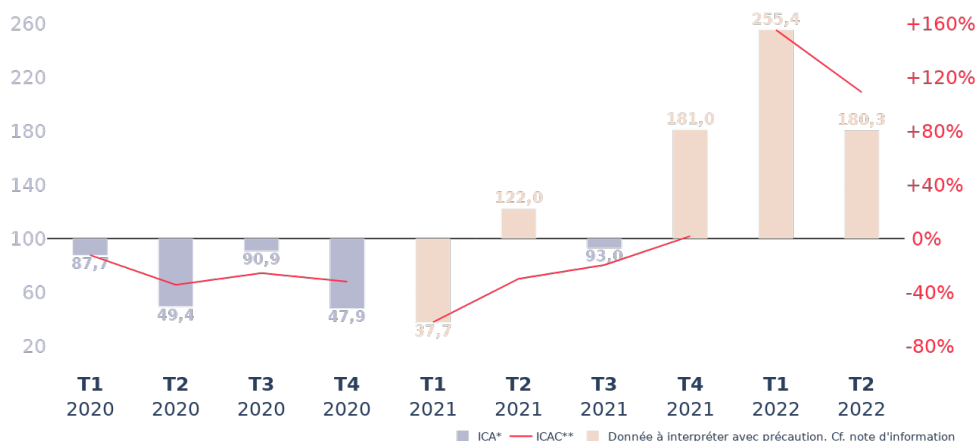
+100,2 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1^{er} au 2^e trimestre 2022 par rapport à la période du 1^{er} au 2^e trimestre 2021



Débites de boissons (5630Z)

Toujours soumis à des mesures de restriction un an plus tôt, les débits de boissons ont vu leur activité presque doubler au 2e trimestre 2022 (+80,3 %). En cumulé depuis le début d'année, la hausse atteint 109 %. Toutefois, ces structures n'ont pas retrouvé leur niveau d'activité d'avant-crise, leur CA étant inférieur de 4,6 % à celui du 1er semestre 2019. A titre de comparaison, cela représente une baisse annuelle moyenne de 1,5 %, hors correction de l'inflation.



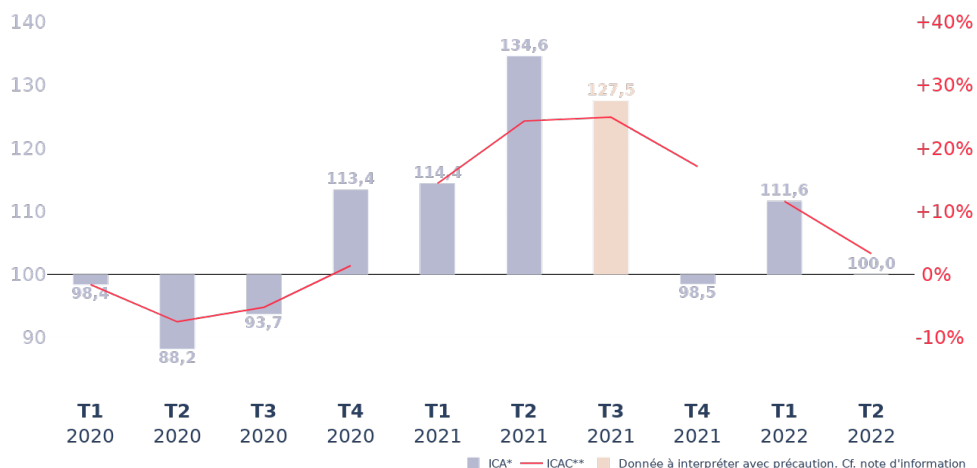
+109 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021



Agences immobilières (6831Z)

L'activité des agences immobilières stagne au 2e trimestre 2022 mais enregistre une légère hausse en cumulé depuis le début d'année (+3,3 %). Par rapport au 1er semestre 2019, avant-crise, leur CA progresse de 15,1 % en valeur, soit un taux de croissance annuel moyen de 4,8 %.



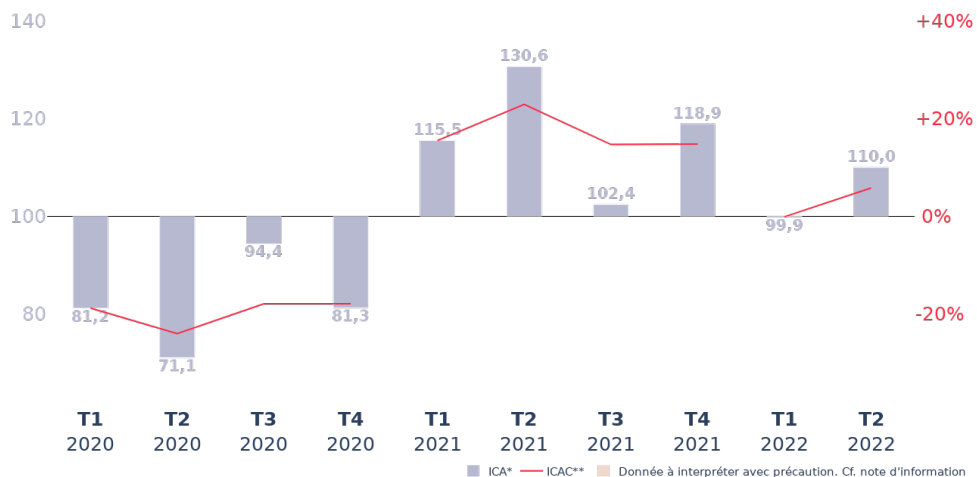
+11,6 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021



Coiffure (9602A)

Les entreprises de coiffure voient leur CA repartir à la hausse au 2e trimestre 2022 (+10 %), après la légère baisse du précédent trimestre. En cumulé depuis le début d'année, la progression est de 5,8 %. L'analyse par rapport au 1er semestre 2019 révèle cependant un CA en léger recul : -0,1 % en valeur.



+5,8 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021

- Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.
- Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 500 000 entreprises au niveau national. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.
- Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.
- Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont pu être désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant réalisées lors des mois de confinement, de restriction ou lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.
- L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est affiché dans les cartes et graphiques en base 100 en N-1. Un ICA de 102,1 signifie une augmentation de 2,1% par rapport à la même période de l'année précédente.
- Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.
- L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.
- Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)
 - Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
 - Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.

Infographie réalisée par :